



MOT DE LA DIRECTRICE

Marie-Pier Fillion

Les feuilles tombent doucement, le froid reprend ses droits... L'automne s'installe, et avec lui, le rythme scolaire s'intensifie. Déjà, les premières évaluations sont amorcées et la fin de la première étape approche à grands pas. C'est une période charnière où les apprentissages prennent forme, les efforts se concrétisent, et les jeunes commencent à récolter les fruits de leur engagement.

Nous vous invitons à rester à l'écoute de votre enfant, à l'encourager dans ses réussites comme dans ses défis, et à maintenir un lien régulier avec l'équipe-école. Ensemble, nous contribuons à créer un environnement bienveillant, stimulant et propice à la réussite de tous.

Merci pour votre collaboration et votre confiance.



Stationnement – Consignes importantes

Le stationnement du personnel est réservé exclusivement aux membres du personnel ou aux parents ayant un rendez-vous avec l'équipe-école.

Si vous venez déposer ou récupérer votre enfant, vous devez vous stationner sur la rue Jean-Charles-Bonenfant, devant l'école.

Pour des raisons de sécurité, il est strictement interdit d'utiliser le débarcadère d'autobus en tout temps.



Paieiment des repas à la cafétéria



Les **cartes-repas** sont offertes en format de 20 repas uniquement. Cependant, il est également possible de payer directement à la cuisine, en argent comptant, par chèque ou par carte de débit.

Paieiment par virement Interac

Vous pouvez effectuer un virement à l'adresse suivante :

✉ jardin.culinaire2000@gmail.com

Veuillez indiquer les informations suivantes dans le message du virement :

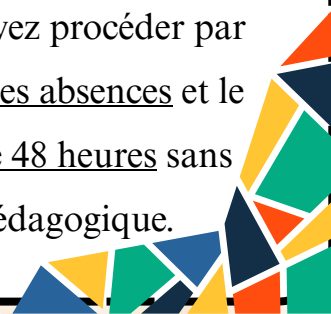
- **Nom de l'enfant**
- Question de sécurité : **JJR**
- Réponse : **ecole1**

Si votre enfant n'a ni repas ni moyen de paieiment, un repas lui sera tout de même fourni. Il devra se présenter à l'administration, où un **coupon-repas** lui sera remis.

Par la suite, un courriel vous sera envoyé pour vous informer qu'une facturation sera ajoutée au portail de votre enfant.

Retard et absences

Si vous devez motiver le retard ou l'absence de votre enfant, vous pouvez procéder par le **MozaïkPortail** ou bien en communiquant avec le poste **25593** pour les absences et le **25557** pour les retards. Le tout doit se faire dans un délai de moins de 48 heures sans quoi, votre enfant sera convoqué à une reprise de temps d'ordre pédagogique.



Sécurité des casiers – Rappel important

Il est de la responsabilité de chaque élève de verrouiller son casier pédagogique et sportif à l'aide d'un cadenas.

Nous constatons que plusieurs casiers sont laissés sans barrure adéquate, ce qui augmente considérablement les risques de vol.

Nous vous invitons à discuter de ce point avec votre enfant afin de prévenir toute perte ou incident.

Merci de votre collaboration.



Évaluations

Le mois d'octobre marque le début de certaines évaluations.

Il est primordial d'avoir un équilibre travail-étude pour permettre à votre enfant d'avoir un cheminement scolaire optimal.

Idéalement, un enfant devrait travailler entre 15 et 20 heures afin d'avoir la chance de performer à la hauteur de ses capacités.



Un petit mot de l'infirmière

Voici un petit mot de notre infirmière scolaire qui nous présente les différents services qu'elle peut offrir.

CONSULTER LE SERVICE OFFERT!



Nature et périodes

Au courant de la semaine, vous recevrez de la part des enseignants plusieurs informations quant aux modalités d'évaluation qui auront lieu au courant de l'année.

L'information sera disponible sur <https://mozaikportail.ca/>



Communication aux parents – 15 octobre

Le 15 octobre prochain, vous recevrez une première communication concernant le cheminement scolaire de votre enfant. Celle-ci vous informera à la fois sur ses apprentissages académiques et sur les comportements observés depuis le début de l'année.

Nous vous rappelons que vous pouvez communiquer avec les enseignants de votre enfant en tout temps via Mozaïk-Portail, où vous trouverez les adresses courriel de chaque enseignant, classées par matière.

Mobilisation pour un environnement scolaire et un voisinage propre et respectueux

Nous constatons une présence accrue de déchets dans les rues et les parcs entourant l'école, ainsi que sur le territoire même de l'établissement. Ces déchets sont principalement attribués à certains comportements d'élèves durant la période du dîner.

Nous prenons cette situation très au sérieux. Le respect de l'environnement et du voisinage fait partie intégrante des valeurs que nous souhaitons transmettre à nos élèves. Il est essentiel que chacun prenne conscience de l'impact de ses gestes et adopte une attitude responsable, tant à l'école qu'à l'extérieur.

En collaboration avec vous, nous souhaitons encourager votre enfant à développer une conscience citoyenne et à adopter des comportements respectueux des espaces publics.

Nous vous invitons à discuter avec votre enfant de l'importance de ces valeurs et à lui rappeler que chaque petit geste compte pour préserver notre environnement commun.

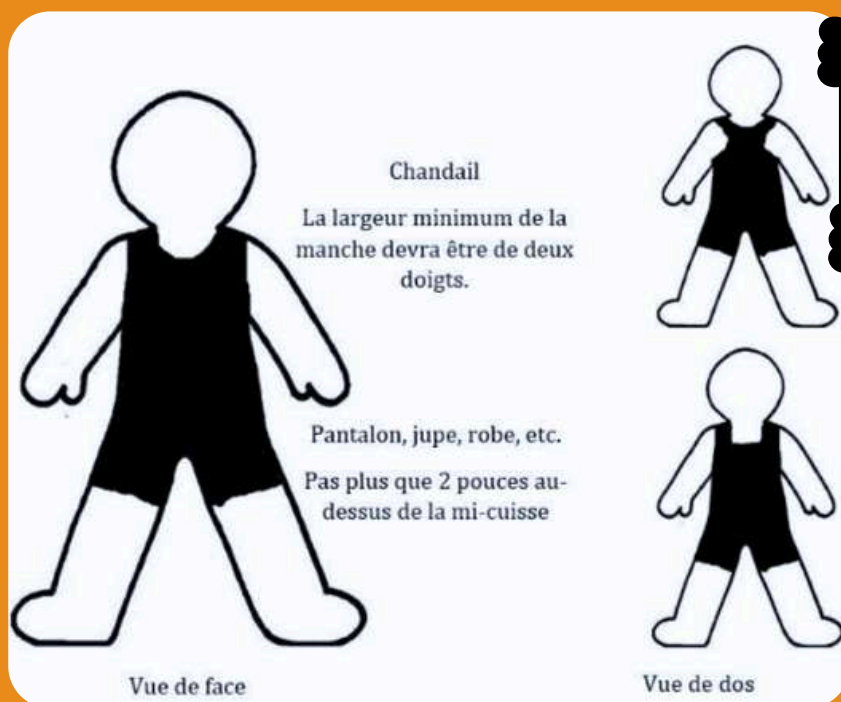


HALLOWEEN

À l'approche de la fête d'Halloween, nous souhaitons vous rappeler quelques consignes vestimentaires afin que cette journée spéciale à l'école se déroule dans un esprit festif, inclusif et surtout sécuritaire pour tous les élèves.

Merci de bien vouloir tenir compte des points suivants lors du choix du costume de votre enfant :

- Respectueux : Les costumes ne doivent contenir aucun message haineux ni image violente.
- Non violent : Les accessoires tels que les épées, couteaux, pistolets ou tout autre objet pointu ou dangereux ne seront pas autorisés, même s'ils font partie du costume.
- Sécuritaire : Le costume doit permettre à votre enfant de bouger librement et de voir clairement. Il doit être confortable pour être porté toute la journée. Aucun masque ne sera autorisé à des fins d'authentification et de sécurité.



- Couverture adéquate : Le costume doit couvrir les parties du corps identifiées dans l'image ci-dessous
- Nous espérons que cette journée permettra à chacun de vivre pleinement l'esprit d'Halloween dans un cadre agréable et sécuritaire. Merci pour votre précieuse collaboration et votre soutien dans le respect de ces consignes.

Sécurité dans le transport scolaire – Informations importantes

En ce début d'année et suite à certaines situations, nous souhaitons vous rappeler les règles essentielles à respecter dans le transport scolaire et vous transmettre les procédures à suivre en cas d'évacuation d'un autobus.

SYNTHÈSE DES RÈGLES À RESPECTER

Pour les élèves :

- Être ponctuel à l'arrêt (10 minutes avant l'arrivée du véhicule).
- Attendre que l'autobus soit complètement immobilisé avant de s'en approcher.
- Monter et descendre calmement, sans bousculade.
- Respecter le conducteur et les autres passagers.
- Rester assis à la place assignée pendant tout le trajet.
- Ne pas sortir de partie du corps par les fenêtres.
- Ne pas changer de véhicule.

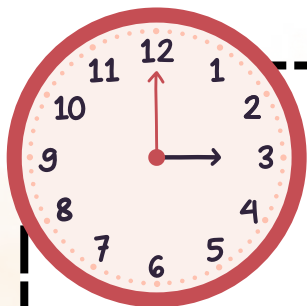
Objets interdits à bord :

- Équipements encombrants (ski, hockey, longboards, trottinettes).
- Nourriture, boissons et cigarettes/vapoteuse.
- Tout objet qui bloque les issues de secours ou gêne la circulation.

Pour les parents :

- Sensibiliser leur enfant aux règles de sécurité.
 - Procédure d'évacuation – Autobus scolaire : **CLIQUEZ ICI!**
- Assurer un déplacement sécuritaire entre la maison et l'arrêt.
- Être vigilant aux abords des écoles.
- Informer rapidement l'école en cas de changement d'adresse ou de numéro de téléphone.
- Assumer les coûts en cas de dommages causés par leur enfant.
- Nous vous remercions de votre collaboration pour assurer un environnement sécuritaire et respectueux dans les transports scolaires.





Accès au bâtiment scolaire

Heure d'ouverture officielle

Les portes du bâtiment ouvrent officiellement à **9h15** pour l'ensemble des élèves. Nous vous remercions de votre collaboration afin de respecter cette consigne, ce qui nous permet d'assurer un accueil sécuritaire et structuré pour tous.

Accès hors horaire (PPP Arts médiatiques) et reprise des traces évaluative

Advenant que votre enfant soit attendu pour une période hors horaire, vous avez reçu un courriel à cet effet. Celui-ci vous indique la procédure à suivre afin que votre enfant puisse intégrer le bâtiment entre 8h00 et 8h20.

Accès pour les activités parascolaires

Si votre enfant est attendu dans le cadre du parascolaire, il doit entrer par la porte du bloc sportif, qui sera ouverte à partir de 7h55.

Important

En dehors des cas mentionnés ci-dessus, l'accès à l'école ne sera pas possible avant 9h15.



Bon mois d'octobre